

Les animaleries ont entamé leur mue

SOCIÉTÉ. Alors que le Jeudi du centre-ville était, hier, dédié aux animaux, focus sur les transformations en cours dans le petit monde des animaleries de la capitale.

Un temps un peu perdus face à la nouvelle disposition des lieux, les clients de Cheval Distribution, au rond-point Belle-Vie, ont vite retrouvé leurs habitudes. Aujourd'hui, ce n'est plus le matériel d'équitation, déplacé dans un nouveau local, mais de vrais animaux qui les accueillent à l'entrée de l'animalerie-jardinerie. Car l'enseigne a inauguré début août un espace équipé d'installations « haut de gamme aux normes européennes », afin de présenter à la vente poissons, rongeurs, chats et chiens. Pour l'occasion, quatre personnes spécialisées dans le soin ont rejoint l'équipe. « Nous étions une animalerie sans animaux, c'était logique de répondre à la demande de nos clients », explique Guillaume La Selve, le gérant de Cheval Distribution. Confirmant par la même occasion le souhait de « faire évoluer notre entreprise ».



PHOTO JULIEN CINIER

Depuis le 1^{er} août, l'animalerie-jardinerie Cheval Distribution propose dès l'entrée du magasin un nouvel espace de vente d'animaux. Des installations modernes, aux normes européennes, qui accueillent poissons, oiseaux, rongeurs, chiens et chats.

PARTENAIRE HISTORIQUE

Si le secteur de l'animalerie n'est pas nouveau à Nouméa, quelques changements sont pourtant à noter ces dernières années. Sensibilisation aux animaux errants, multiplication des opérations de protection et évolution de la population, de plus en plus habituée au choix

disponible en Métropole, changent graduellement la donne pour les professionnels.

Chez Cheval distribution, si la plupart des poissons sont importés, quand ils sont autorisés (lire par ailleurs), les autres animaux proviennent d'éleveurs locaux et de particuliers, triés sur le volet. « On vérifie que les animaux sont en bonne santé et qu'ils ont l'âge requis », insiste le gérant. « Nous avons une charte stricte et nous travaillons en partenariat avec des vétérinaires. » Autant de garanties destinées à rassurer les particuliers comme les autorités, strictes sur les réglementations liées à l'environnement. Mais aussi les associations. « Nous sommes un partenaire historique de la Spanc », complète le gérant. L'animalerie organise une collecte de croquettes mensuelle

(lire ci-contre) au profit de la société de protection des animaux du Caillou, qui a fêté ses 40 ans en 2016.

Chez Jardiland, à Normandie, l'heure est aussi à la rénovation. « Le projet est dans les tuyaux depuis quatre ans. On essaie d'être en règle avec la réglementation et de proposer des produits différents », explique Pascal Gounguechon, son directeur. Agrandissement des locaux, de l'espace aquarium, qui passe de 47 à 135 bacs de présentation, mais aussi de l'espace bassin qui « marche bien », confirme-t-il. « Nous sommes en train de faire une jardinerie à la métropolitaine. » En plus des oiseaux, des poissons d'eau douce et de mer, dans lesquels elle est spécialisée, l'animalerie-jardinerie propose aussi des animaux « effets de mode »

comme les poules. Appréciables pour leurs œufs et leur côté écologique d'un animal permettant l'élimination des déchets, elles sont aujourd'hui très demandées, quelques années après l'apparition du phénomène en Métropole.

DES RÈGLES STRICTES

La diversification en marche est d'autant plus essentielle pour les petites animaleries, qui ne disposent pas des mêmes volumes. Présent depuis plus de 20 ans, Animal Passion mise notamment sur son expertise en aquariophilie qui lui permet de retenir les habitués dans sa boutique du centre-ville. Et qui pourrait d'ailleurs bientôt déménager. Damien Desoutter, le responsable d'Animal Passion, le confirme cependant : aujourd'hui, « il faut diversifier

son offre pour capter la clientèle ». Une option que d'autres petits professionnels envisagent, mais qu'ils trouvent difficilement réalisable du fait des règles phytosanitaires, « nécessaires, mais trop strictes », qui s'appliquent aussi bien aux animaux qu'à la nourriture spécialisée. Et qui évoluent. Il y a quelques jours, la DENV est passée dans plusieurs animaleries pour rappeler l'interdiction des lapins à la vente, car inscrits sur la liste des espèces invasives (lire ci-contre). Le très apprécié poisson million ou guppy, l'une des meilleures ventes de certaines animaleries, y figure également. De quoi envisager une certaine « sélection naturelle » des animaleries qui survivront, ou non, au gré des réglementations.

Joanna Jullien

Repères

Rendez-vous sur le Net

En plus de se moderniser physiquement, les animaleries et autres boutiques d'accès sont très présentes sur Internet, via leur propre site et sur Facebook. Commandes et livraisons partout sur le Caillou, vidéos de démonstration de produits et conseils pour bien s'occuper de son compagnon, appel à participer à des événements comme les collectes de croquettes au profit des associations, les services se sont multipliés ces dernières années. Certains professionnels ne font d'ailleurs que du e-commerce.

Indésirables ou très contrôlés

Considérées comme facteur de déséquilibre pour l'environnement, que ce soit via la prédation des espèces locales ou comme vecteur de maladie, de nombreuses espèces sont interdites à l'importation sur le Caillou, ou contrôlées de très près par la Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales de la Nouvelle-Calédonie. La liste 2017 des espèces animales exotiques envahissantes, établie par la Direction de l'environnement de la province Sud, permet l'interdiction à la vente des espèces listées, en fonction des priorités environnementales. Y figurent aussi bien la tortue de Floride que le poisson million, pourtant reconnu pour ses vertus concernant l'éradication des moustiques. Les contrôles, considérés comme trop sévères par certains professionnels, concernent également les aliments importés.

« Nous étions une animalerie sans animaux, c'était logique de répondre à la demande de nos clients. »